**Introduction**

La gestion littéralement se définit comme l’action de gérer quelque chose ou encore d’exécuter.

Dans une conception juridique, elle s’appréhende parallèlement à l’administration et renvoie à la conduite des organisations : c’est l’action ou la manière de de gérer, d’administrer, d’organiser quelque chose.

La gestion s’applique a priori à l’activité courante et actuelle et à un horizon décisionnel relativement court.

C’est en ce sens que des panelistes se sont attelés à la critique de la gestion de la crise sanitaire (COVID19) au sein de certaines entités notamment la Chine foyer de départ de la pandémie, l’Europe et l’Afrique d’où l’affirmation : « **La discipline a sauvé la chine, l’indiscipline a noyé mais l’inconscience risque d’éradiquer l’Afrique.**»

Le sujet présente un intérêt plus d’ordre social que juridique en ce sens que la gestion de la Covid 19 ne relève pas seulement des autorités mais elle implique aussi la participation des populations.

Dès lors, quelles comparaison pouvons-nous établir entre les différents modes de gestion afin d’emmener l’Afrique à une prise de conscience ?

Pour répondre à cette question, nous analyserons d’abord modes de gestions de la Chine et de l’Europe (I) avant de nous intéresser au mode gestion de l’Afrique et les effets susceptibles d’en découler (II)

1. **La gestion de la Covid 19 en Chine et en Europe**

La gestion chinoise de la crise fortement axée sur la discipline(A) se distingue de celle de l’Europe marquée par l’indiscipline (B)

1. **En chine : Une gestion axée sur la discipline**

**-Au plan socio politique** :

\* La création d’un code individuel indiquant l’éligibilité à la libre circulation (carte d’itinéraire)

\*Rôle du « crédit social » : mesures punitives si dissimilation d’informations, refus de l’isolement, non port de masque ou rassemblement

\* Une surveillance plus stricte (numérique, données électrique et contrôle social du voisinage)

\*Mise en service sous 10 jours d’hôpitaux d’urgence et de déploiement d’espaces médicaux mobiles (pour symptômes légers)

\* Prise en charge complète par l’Etat des soins pour tout patient confirmé

-**Au plan économique** :

\* Une politique distributive : incitations fiscales, simplification des processus de certification, mobilisation des entreprises d’Etat.

\*Une production journalière de masques qui passe de 4 à 200 millions par jour entre février et avril

- **Au plan technologique** :

\* Création d’une plateforme de contact ‘’trading’’ basée sur données ministérielles afin d’identifier les personnes contacts, intégrée à des applications populaires comme We chat, Alipay etc…

\* Utilisation des données fournies par les entreprises de télécommunications et services cartographiques pour surveiller les flux de population.

\* L’avènement du télétravail afin d’éviter les rassemblements

1. **En Europe : Une gestion marquée par l’indiscipline**

**-Au plan socio-politique :**

\* Le non-respect des mesures barrières du fait de l’attachement au strict respect des droits fondamentaux : Plusieurs bars et cafés ont organisés des *lock down* parties.

\*La résilience des systèmes de santé Européen : réaction tardive des autorités sanitaires de la communauté européenne et de l’Organisation Mondiale de la Santé et les moyens de lutte étaient plutôt individualistes en matière de santé ;

\*Certains Etats européens ont lésinés sur les moyens de prévention et de détection notamment la France qui a subventionné partiellement l’hospitalisation des cas confirmés.

**-Au plan économique** :

\* Difficulté pour certains pays notamment la France pour obtenir des subventions internationales afin de lutter efficacement.

**Vu sous ce premier angle, le point de détachement entre les modes de gestion de la Chine et de l’Europe est la discipline. Le respect de celle-ci à permet de sauver la Chine tandis. L’Europe quant à elle s’est noyée du fait de son indiscipline.**

**Qu’en est-il du cas de l’Afrique ?**

1. **La gestion de la Covid 19 en Afrique**

Dans la gestion de la crise en Afrique on dénote une inconscience(A) dont il faut pointer du doigt les risques (B) afin d’attirer l’attention.

1. **Une gestion caractérisée par l’inconscience**

**-Au plan socio-politique** :

\* L’absence de mesures et de mécanismes pouvant permettre le diagnostic précoce et efficace du virus

\* le non-respect passif et actif des mesures barrières : le port du masque, la distanciation, l’isolement…

\*L’absence de rigueur dans la sanction du non-respect des mesures barrières

\* Une réaction tardive : le cas de la fermeture des frontières terrestres.

\* Un renforcement très faible des systèmes de santé : une protection sociale insignifiante pour les cas confirmés

\* La mauvaise gestion de la communication largement dominée par les rumeurs répandues

**-Au plan économique**:

\* Le détournement ou le mauvais usage des subventions internationales pour soutenir l’économie locale

\* La faiblesse de l’aide publique et le défaut de coopération afin de mobiliser les capitaux privés.

1. **Les risques envisageables du fait de cette gestion**

**-Au plan socio-économique**:

\* Les prévisions font état d’une baisse des revenus de 3,6% des revenus par habitant. Ce qui fera basculer de nombreuses personnes dans l’extrême pauvreté

\*Fragilisation du secteur informel voir la disparition de certaines activités artisanales

\*Baisse des recettes publiques et augmentation de la dette publique

- Au plan humanitaire :

\* La hausse du taux de chômage

\*Les pertes en vie humaine considérables

**Conclusion** :

La crise sanitaire dont est victime le monde entier a des conséquences économiques. Le continent africain n’est pas en reste étant donné l’interdépendance du continent avec le reste du monde. Celle-ci va contribuer au recule des activités de production. Les Etats du continent vont voir leurs finances publiques baissées et leurs dettes publiques augmentées. Pour les populations du continent, cette crise sanitaire est synonyme de bienêtre. L’ensemble de ces conséquences désastreuses appelle à des réponses qui prennent en compte des les structures de l’économie africaine. Du reste cette pandémie doit aussi permettre au continent africain de mettre en place des solutions durables pour faire face aux chocs futurs ?

**Toutefois, ces mesures ne seront-elles pas encore plus efficaces avec l’aide de la Communauté Internationale notamment avec un allégement de la dette extérieure ?**